



Mon employé à signé à ma place un contrat de pub

Par **marwan**, le **17/03/2011** à **16:25**

Bonjour,
mon employé à signé un contrat avec une société de publicité sur internet, il a signé le contrat mais sans imité ma signature .

le société me réclamé 1600 € à payer pour la pub, j'ai bien évidemment contesté en disant que je n'ai pas signé ce contrat puisque ce n'est pas ma signature, j'ai reçu une adjonction de payer par un huissier de justice, que dois je faire.